

STATIONS DE POMPAGE



Téléphone: 04 90 62 41 53

www.michelier.comcontact@michelier.com

Adresse de Livraison :

HECTARE

75 ZI Les Portes Domitiennees

34740 VENDARGUES

HECTARE

75 ZI Les Portes Domitiennees

34740 VENDARGUES

Facture N° 24-12-019

Objet : 1340 - RAPHELE - PR Pluvial

Votre réf de commande : Contrat

A Caromb, le 16/12/2024

N° TVA Intra Client :

N° SIRET Client :

Facture n°24-12-019

Désignation	Qté	Unité	Prix U/HT	% Fac	Total HT
Intervention de 2 techniciens pour :	1	f	620,00	100,00	620,00
• Consignation des pompes • Levage des pompes avec camion grue • Contrôle visuel des roues • Vérification visuelle de la mécanique et de l'huile • Contrôle électrique des moteurs (résistance enroulements et isolement) • Vérification de l'état des câbles • Repose des pompes • Déconsignation des pompes • Vérification des armoires électriques (disjoncteurs, résistance chauffante, ventilation, ampèremètres, tensions simples et composées...) • Vérification des automatismes de commande et du voyant extérieur • Contrôle général de la bache de pompage • Contrôle général de la station • Essais • Mise en service • Un rapport d'expertise vous sera envoyé ou accessible à distance sur notre nextcloud					

Suite du détail sur la page suivante ...

S.A.S. au capital de 50 000€ - La loi N°92.1442 du 21.12.92 nous oblige à préciser une pénalité de retard de 1.5% sur toutes les factures émises. Pas d'escompte pour règlement anticipé sans accord préalable. Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement de la facture (loi du 17/05/80). RCS AVIGNON 351 089 941 - Banque Populaire Méditerranée Avignon Centre Affaires - SIRET 351 089 941 00014 - TVA Intracommunautaire FR88 351 089 941. A compter du 1^{er} janvier 2013, tout débiteur payant une facture après l'expiration du délai de paiement devra verser à son créancier une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement fixée à 40€uros par décret du 02 octobre 2012.

En cas de commande veuillez adresser celle-ci à : contact@michelier.com

STATIONS DE POMPAGE - ADDUCTION D'EAU POTABLE - REPARATIONS - INSTALLATIONS - ESSAIS DE POMPAGE - TRAITEMENT DES EAUX - POSTES DE RELEVEMENT - CONTRAT D'ENTRETIEN - ETUDES HYDRAULIQUES - TELE SURVEILLANCES - ELECTRICITE BT HT AUTOMATISMES - POSTES DE TRANSFORMATION - VARIATEURS DE VITESSE - DEBITMETRIE -

Désignation	Qté	Unité	Prix U/HT	% Fac	Total HT
Problème d'accès les pompes ne peuvent être sortie pour vérification voir rapport.					

TVA Payée sur les encaissements

N° de TVA FR 88 351 089 941

Mode de règlement : Virement

Terme de règlement : 30 J 15/01/2025

Banque	SWIFT	IBAN
BPMED	CCBPRPPMAR	FR76 1460 7002 4800 4827 2340 646

Totaux	€
H.T	620,00
TVA	124,00
T.T.C	744,00

Base €	Taux TVA	Montant €
620,00 €	20,00 %	124,00 €

Arrêté le présent mémoire à la somme de :

sept cent quarante-quatre euros

S.A.S. au capital de 50 000€ - La loi N°92.1442 du 21.12.92 nous oblige à préciser une pénalité de retard de 1.5% sur toutes les factures émises. Pas d'escompte pour règlement anticipé sans accord préalable. Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement de la facture (loi du 17/05/80). RCS AVIGNON 351 089 941 - Banque Populaire Méditerranée Avignon Centre Affaires - SIRET 351 089 941 00014 - TVA Intracommunautaire FR88 351 089 941. A compter du 1^{er} janvier 2013, tout débiteur payant une facture après l'expiration du délai de paiement devra verser à son créancier une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement fixée à 40€uros par décret du 02 octobre 2012.

En cas de commande veuillez adresser celle-ci à : contact@michelier.com

STATIONS DE POMPAGE - ADDUCTION D'EAU POTABLE - REPARATIONS - INSTALLATIONS - ESSAIS DE POMPAGE - TRAITEMENT DES EAUX - POSTES DE RELEVEMENT - CONTRAT D'ENTRETIEN - ETUDES HYDRAULIQUES - TELE SURVEILLANCES - ELECTRICITE BT HT AUTOMATISMES - POSTES DE TRANSFORMATION - VARIATEURS DE VITESSE - DEBITMETRIE -